

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 27 FEVRIER 2025**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2025-01-13- EMPLOI (8.6) - SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ET LA VILLE DE TOUL.**

**DATE DE CONVOCATION : 20 FEVRIER 2025**

**DATE DE PUBLICATION : 04 MARS 2025**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, HENRION Martine, PICARD Denis, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de CARON Jean-François), LALANCE Corinne, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY Thierry), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal (départ à compter de la 2025.01.10), DOHR Hervé, CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE Jean-François), ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline à compter de la 2025.01.07), HEYOB Olivier (ayant la procuration de COLIN Xavier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé (ayant la procuration de BONNIN Pierre), CAULE Emeline (départ à compter de la 2025.01.07), FAVRET Régis, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	<b>BONNIN Pierre, ROSSO Michel, CARON Jean-François, MANSUY Thierry, DEPAILLAT Bernard, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ASSFELD LAMAZE Christine, ERDEM Olivier, MANGEOT Etienne, GUYOT Gilles.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	<b>7 avis de procuration</b>
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	<b>5 avis de suppléance</b>
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	<b>WINIARSKI Patricia</b>
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	<b>60 présents du début à la 2025-01-06. 59 présents de la 2025-01-07 à la 2025-01-09. 58 présents de la 2025-01-10 à la fin.</b>
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	<b>66 votants du début à la 2025-01-09. 65 votants de la 2025-01-10 à la fin.</b>

La communauté de communes Terres Toulaises est compétente en matière de commerce et d'artisanat. Souhaitant valoriser le potentiel présent et attirer de nouvelles activités artisanales, la communauté de communes Terres Toulaises, la Ville de Toul et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand-Est (CMA GE) ont décidé de développer un plan d'actions partenariales dont l'objectif est de favoriser le développement économique local afin de conforter et développer des emplois et des activités pérennes sur le territoire.

La convention de partenariat fixée pour une durée de 2 ans, comprend 3 axes :

- Axe 1 : Mieux connaître l'offre locale artisanale et les besoins du territoire
- Axe 2 : Soutenir et valoriser le territoire
- Axe 3 : Accompagner le développement des entreprises

Ces ambitions sont ainsi déclinées opérationnellement par la réalisation d'actions réalisées par la CMA :

- Création d'une fiche focus sur le territoire
- Réalisation d'un portrait de territoire à l'échelle intercommunale
- Organisation d'un événement de valorisation des entreprises du territoire et remise de titres
- Animation d'ateliers d'aide à la création
- Rédaction d'une étude de marché pour valoriser l'opportunité d'une nouvelle implantation artisanale sur la Ville de Toul, définie à l'issue du portrait de territoire.

Le montant total des actions est de 10 695.00 € TTC dont une partie est prise en charge par la CMA GE, la Région et la ville de Toul. La partie à charge de la communauté de communes Terres Toulaises est de 984.38 € qui bénéficiera des opérations suivantes :

- Création d'une fiche focus sur le territoire
- Réalisation d'un portrait de territoire à l'échelle intercommunale
- Animation d'un atelier d'aide à la création

**Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :**

- **Approuver la convention de partenariat établie avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat Grand Est et la ville de Toul,**
- **Inscrire les crédits budgétaires nécessaires dans le budget primitif 2025,**
- **Autoriser monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la CMA GE,**
- **Autoriser monsieur le Président à signer tout document découlant de cette décision.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX